



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 16 mars 2026
Grefte_0134_Préavis édités_mun

Préavis no 06/2026

Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite de votre autorité une demande de crédit pour la réfection de la route de la Torneresse, pour le tronçon sis entre le Four de Pérolles et le Clos Ister.

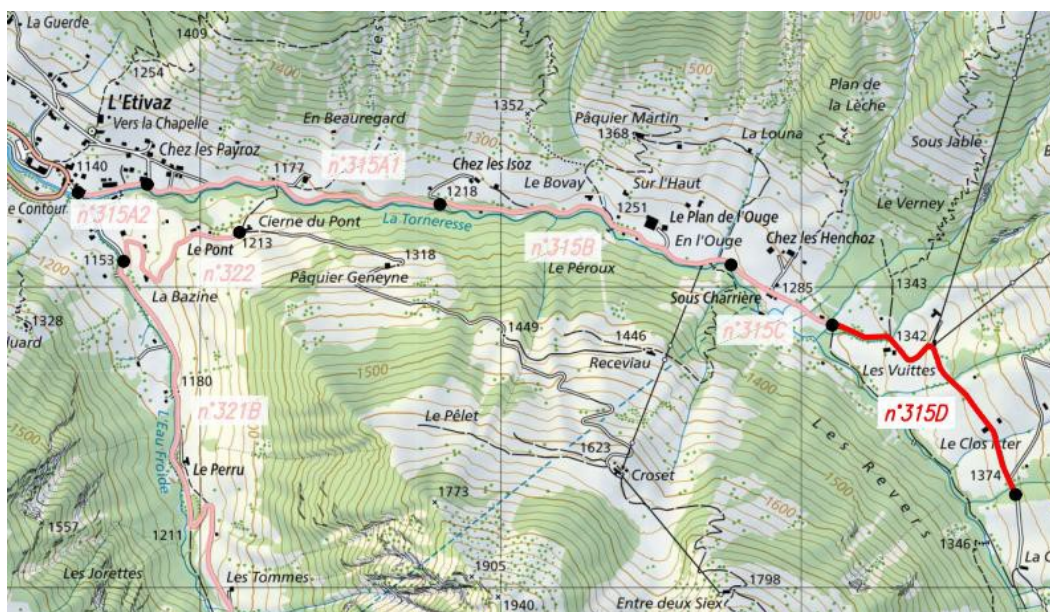
2. PREAMBULE

Dans le cadre de la réfection du réseau routier AF, la Commune de Château-d'Oex avait expertisé en septembre 2019 le chemin 315 D « Four de Pérolles – Le Clos Ister ». Celui-ci avait été validé par les services des améliorations foncières cantonales et fédérales.

Cette réfection de chemin n'a pas été réalisée dans la planification initiale en raison des travaux effectués par Romande Energie et Les Eaux de Lausanne sur le territoire de l'Étivaz. D'autres aléas dus aux intempéries ont également modifié la planification des travaux sur le territoire communal. Lors de la nouvelle expertise fédérale effectuée en octobre 2025, ce chemin a été revisité par les instances cantonales et fédérales, afin de réestimer le coût et la nature des travaux. L'intérêt agricole a été admis à 100% pour cet entretien.

L'état général du chemin montre que les dégradations se poursuivent et qu'il est temps de mettre en œuvre une réfection lourde.

Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

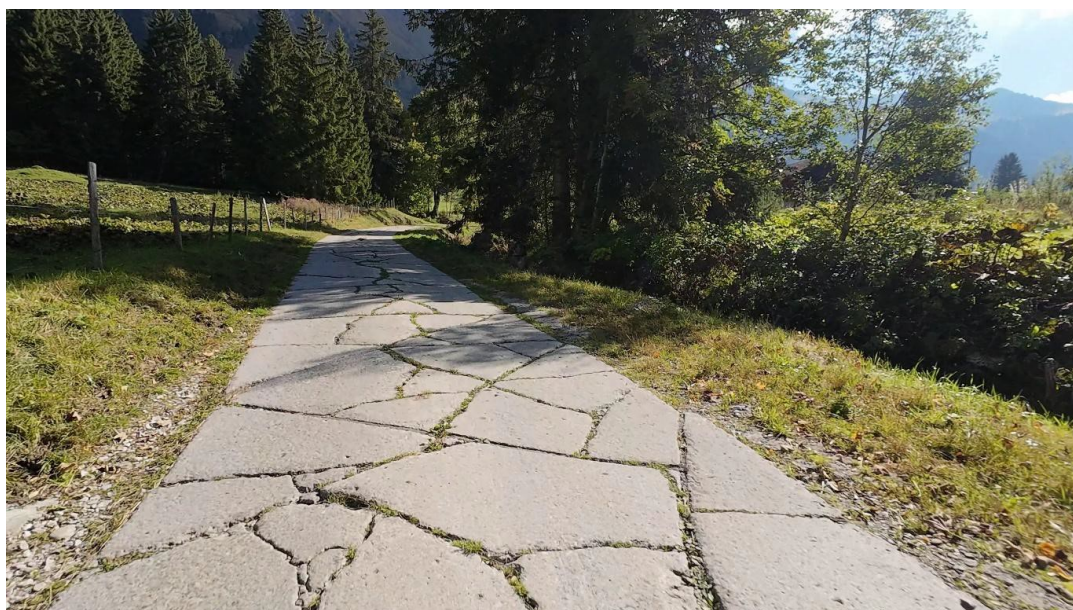


3. NATURE DES TRAVAUX

Ce tronçon de route mesure environ 970 m. Cette chaussée est entièrement en zone agricole, elle est revêtue d'une route en béton.

Km 00.00 à km 540.00

Les 540 premiers mètres (depuis Sous Charrière) seront exécutés de manière courante avec une démolition des dalles en béton, la création d'une couche de fondation en grave et mise en place d'un revêtement bitumineux (monocouche ACT 16N). Dans les mesures des possibilités techniques et de la crédibilité financière, la revalorisation des dalles béton sera tenue en considération pour effectuer la grave de fondation avec l'apport de matériaux plus fins.



Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

Afin de garantir la bonne facture à long terme de l'infrastructure routière, un drainage en amont du chemin sur une grande partie du tracé est nécessaire et doit être totalement remplacé ou construit. Les canalisations existantes, partiellement présentes le long du chemin, sont en mauvais état et ne sont plus fonctionnelles. Elles doivent être remplacées. Le drainage récoltera également les eaux de surface de la route. Un certain nombre de grilles (~15) et chambres sont à créer.

Km 540.00 à km 950.00

En accord avec les services des Améliorations Foncières du Canton, ce tronçon, nettement moins dégradé que le premier, fera l'objet d'une réfection selon un nouveau procédé. Il consiste à recouvrir les dalles en béton avec une couche d'enrobé bitumineux armé d'une grille métallique (concept « BITUFOR »).

Cette technique permet de redonner le confort d'utilisation de la superstructure tout en assurant la durabilité de celle-ci vis à vis de la fissuration en lien avec les dalles béton au-dessous. Cette variante permet de conserver les dalles en béton, lesquelles ont prouvé leurs qualités de portance avec le temps.

Cette technique, avec un potentiel intéressant, n'a encore jamais été appliquée dans notre région et ce tronçon sera en quelque sorte un test pour d'autres routes en béton de la Commune. Il est bien entendu que cette technique ne pourra pas s'appliquer à toutes les routes en béton, ceci selon leurs états de dégradation ou leurs gabarits.



Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

4. MONTANT DES TRAVAUX

Devis estimatif	Montants TTC
Coûts travaux tronçon 1, Km 0 à km 0.540	380'000.00 CHF
Coûts travaux tronçon 2, Km 0.540 à km 0.950	200'000.00 CHF
Frais techniques et honoraires	115'000.00 CHF
Divers & imprévus	80'000.00 CHF
Total des coûts TTC	775'000.00 CHF
Estimation des subventions cantonales et fédérales sur travaux subventionnés	- 615'000.00 CHF
Coûts à charge de la commune	160'000.00 CHF

5. PLANNING DES TRAVAUX

Sous réserves des appels d'offre et de l'obtention des subventions cantonale et fédérale, au mieux, les travaux sont planifiés à la fin de l'été 2026.

6. CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal no 06/2026 du 16 mars 2026;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

- **de l'amortissement**
 - du montant de CHF 160'000.00 sur une période de 40 ans, le tout selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 775'000.00
- **de financer ce montant**
 - par une subvention sur la partie travaux à recevoir estimée à CHF 615'000.00
 - le solde estimé à CHF 160'000.00, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours si nécessaire.

Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 18 mars 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Vice-Syndic : **La Secrétaire :**

Pierre-François Mottier

Sophie Matthey

Copie pour information :

Mme Nicole Schnegg, municipale

M. Cédric Morier, chef du service des travaux, constructions et urbanisme.